

# Redevance d'infrastructure en Belgique

Le montant total des redevances d'utilisation perçues par Infrabel s'élevait à **environ 487 millions d'euros** en 2024. Cela représente une augmentation de **3,1 %** par rapport à 2023, mais une baisse de **31,4 %** par rapport à 2019. La forte baisse à partir de 2021 s'explique par l'ajustement du calcul de la redevance d'infrastructure (en raison de la COVID-19). La différence de recettes est compensée par une augmentation de la dotation. Ainsi, outre la subvention de base annuelle, des subventions d'investissement spécifiques sont également accordées (cf. "Plan national pour la relance et la résilience" de la Commission européenne et "Plan belge de relance et de transition"). En 2024, la redevance s'élevait en moyenne à **4,9 euros** par kilomètre ferroviaire pour le transport de passagers et à **1,5 euro** pour le transport de marchandises.

